



41 Introduire des critères sociaux et environnementaux dans la commande publique

- Retenue
- Non retenue
- Cloturée

Créée le : 01/12/2012

MAJ le : 06/02/2013

Par : service environnement

Thème

Environnement et gestion durable du territoire

Axe

Une meilleure prise en compte des problématiques énergétiques et environnementales

Objectif

Etre une collectivité éco-responsable dans la gestion des projets et des actions.

Fiche signalétique

Actions liées :	32
Délai :	Permanent
Début :	
Fin :	
Proposée par :	la commune
Cibles :	personnes éloignées de l'emploi
Pilote interne :	Responsable commande publique
Techniciens :	Responsable du CCAS
Pilote externe :	ACCM
Elu référent :	Elu délégué
Services concernés :	Commande Publique
Partenaires financiers :	

Observations

Critère social: réservé à certains marchés d'un montant important

Résultats attendus

Variable en fonction des marchés

Avancement global

En cours, dans les temps

Description détaillée

Le critère environnemental est systématiquement pris en compte dans la rédaction des marchés publics (ex: mention de la gestion des déchets de chantier, critère environnemental de notation des candidats, normes environnementales, etc.)

Pour le critère social: obligations d'heures de travail dédié à des demandeurs d'emploi

Finalités

- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains**
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de consommation responsables**

Indicateurs associés

Nombre d'heures et suivi par ACCM

Budget global (en TTC)

sans objet